

Nº 1253 DEP *

TAUX

FDL 2016

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

I – PRODUIT DE TAXE FONCIERE A TAUX CONSTANTS						
Bases d'imposition effectives 2015	Taux d'imposition départemental de 2015 2	Moyenne nationale des taux départementaux	Bases d'imposition Prévisionnelles 2016	Produit à taux constants (col.4 x col.2)	Pour information : Part de CVAE imposée au profit du département	
Taxe foncière (bâti) 326 431 438	18,22	15,44 %	329 611 000	60 055 124	23 895 923	
II - DECISIONS DU CONSEIL GENERAL	1. PRODUIT DE LA FISC	ALITE DIRECTE LOCALE	ATTENDU POUR 2016 :	50 OSS 124		
= 111 221 85c - 3335 2	53 - 46	29 877 - 3	0 746 146 - 7	7 015 073 - 54	440 377 + 0	
Produit nécessaire à Dotation allocations compens			la CVAE 🙃 DCRT			
l'équilibre du budget					9	
	Z. IAUX VUIE AU IIIRE	DE LA TAXE FUNCIÈRE	SUR LE BATI POUR 2016 :	18,22% o		
III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :						
1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES (2a. BASES EXO	NEREES DE TAXE FONCIERE	•	
Taxe d'habitation :	2 131 840		Bases exonérées	Bases exonérées par le conseil général		
Taxe foncière (bâti):			Bases exonérées	par la loi (ECF et certaines zone	s) 9 520 229	
a. Personnes de condition modeste	136	819	2b. CVAE - DEG	2b. CVAE - DEGREVEMENTS ET EXONERATIONS (2)		
b. ZFU, ZUS et baux à réhabilitation	234 319		a. CVAE : part dé	a. CVAE : part dégrevée		
c. Exonérations DOM : AS et ZF	0		b. CVAE : part rel	b. CVAE : part relative aux exonérations compensées		
Taxe foncière (non bâti):	448 198 c. C		c. CVAE : part rel	ative aux exonérations non comp	ensées 14 111	
Taxe professionnelle :			2c. PRODUIT DE	S IFER		
a. Dotation unique spécifique (TP)	317 826		a. Éoliennes terre	a. Éoliennes terrestres		
b. Réduction des bases des créations d'établissements	14 624		b. Hydroliennes	b. Hydroliennes		
c. Exo. en zones d'aménagement du territoire et ZFDOM	31 314		c. Centrales électriques		4 008 993	
			d. Centrales photo	d. Centrales photovoltaïques		
			e. Centrales hydra	auliques	905	
			f. Stations radioél	f. Stations radioélectriques		
			g. Gaz – stockage	e et transport	77 534	

A BOURGES

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

PHILIPPE PIGAULT

le 11 MARS 2016

Pour la Préfète et par délégation. Le préfet,

le 0 9 MAI 2016

Le Directeur des Collectivités locales et des Affaires Financières es comptes Publics

Le Président du Conseil général,

Michel AUTISSIER

le 21/03/2016

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX